



Renan

Journal de la commune de Renan

La boîte aux lettres



juin 2020

CASSONS – ORDURES MENAGERES

- **PROCHAINES TOURNEES VERTES**

12 et 26 juin, 10 juillet 2020

Nous vous rappelons que les déchets verts doivent être déposés uniquement dans des conteneurs agréés (végébox) et non dans des sacs.

- **PROCHAIN RAMASSAGE DES CASSONS**

1^{er} juillet 2020

Nous vous remercions de séparer la ferraille des matières combustibles de chaque objet, sans quoi ils ne seront pas ramassés. Nous vous remercions de bien vouloir récupérer les objets non démontés qui n'auraient pas été pris lors du ramassage.

- **DECHETTERIE**

Nous avons constaté un certain relâchement au niveau de la déchetterie.

Nous vous remercions de bien vouloir trier vos déchets recyclables et les mettre dans les containers adéquats.

Secrétariat municipal

Nouvelles du conseil municipal

Bureau municipal et bibliothèque scolaire et communale

Le bureau municipal ainsi que la bibliothèque sont à nouveau ouverts au public selon l'horaire habituel depuis le lundi 11 mai 2020.

Toutefois, nous vous remercions de bien vouloir vous conformer aux directives sanitaires qui sont affichées à l'entrée de ces lieux. Nous comptons sur votre collaboration et votre compréhension.

Par ailleurs, le bureau municipal sera totalement fermé

- **Lundi 1^{er} juin 2020 (Pentecôte)**

En cas d'urgence, vous pouvez contacter le Maire au 079 257 39 35. Nous vous remercions d'avance de votre compréhension.

Conseil municipal

Coronavirus

Bien que la situation soit en amélioration, le virus est toujours présent et il le sera certainement pour un moment encore.

Nous vous remercions de bien vouloir vous conformer aux directives édictées par le Conseil fédéral et prendre connaissance de l'évolution des recommandations émises par la Confédération et le canton de Berne, www.ofsp-coronavirus.ch ou www.be.ch/corona.

Conseil municipal

Permis de construire délivrés

- Todeschini Mike et Marjorie, Plein Soleil 18, fresque sur mur existant
- Mathys Christophe, rue des Etoblons 34, aplanissement du terrain, création de murs en pierre, agrandissement de la terrasse, création d'une nouvelle terrasse, mise en place de ballast et pose de nouvelle barrière en bois, délivré par la Préfecture
- Todeschini SA, Plein Soleil 5, construction d'une maison familiale

Secrétariat municipal

- Société Horizon le Château SA, rue Berthold-Vuilleumier 9, installation de garde-corps sur les fenêtres

Taxes des chiens 2020

Nous avisons les propriétaires de chiens que la taxe 2020 sera perçue au
au secrétariat municipal
jusqu'au 30 juin 2020

- **Taxes : Fr. 80.- au village et de Fr. 40.- aux environs.**
- La zone "village" est délimitée par les panneaux d'entrée du village
- Vous ne recevez pas de médaille, excepté si votre chien n'était pas encore taxé l'an dernier ou s'il l'a perdue
- **Veillez encore noter que :**
 - * la taxe est due dès l'âge de 6 mois atteint avant le 1^{er} juillet.
 - * **en cas de décès du chien jusqu'au 30 juin, la taxe n'est pas due et est remboursée si elle a déjà été payée.**
 - * toute personne nouvellement propriétaire de chien et qui n'en a jamais eu auparavant doit s'annoncer à la commune pour l'inscription dans la base de données Amicus.
 - * tout nouveau chien doit être annoncé au secrétariat municipal en présentant le carnet de vaccination de l'animal.
 - * toute personne n'étant plus propriétaire de chien est priée d'en informer le secrétariat municipal et de faire les changements dans la base de données Amicus.

Bons de garde : rappel

Nous rappelons aux parents qui souhaitent mettre leurs enfants à la crèche pour l'année scolaire 2020/2021 et qui remplissent les conditions édictées par le Canton, quant à leur taux d'activité et leur revenu, qu'il est temps de demander les bons de garde.

L'accès aux bons de garde commence au début du mois suivant celui où la demande a été acceptée. Il est important, pour tous les parents qui ont besoin de faire garder leur enfant dès la prochaine rentrée que la demande ait été avalisée avant l'été.

Marche à suivre pour les parents :

- S’assurer d’avoir une place en crèche. La crèche choisie doit avoir adhéré au système des bons de garde et avoir des places libres à disposition.
- Créer son propre BE-Login. Il s’agit du même login cantonal que pour remplir sa déclaration d’impôt en ligne. Pour toute question à ce sujet, consulter le site BE-Login.
- Demander un bon de garde à la municipalité de Renan. Les étapes 1 et 3 se font en ligne via le portail kiBon (www.kibon.ch) du canton de Berne, qui est d’ores et déjà en fonction.

Pour de plus amples informations au sujet de ce système, vous pouvez vous rendre sur le portail Famille du canton de Berne (www.be.ch/famille). En cas de questions, les personnes concernées peuvent contacter le secrétariat par téléphone au 032 962 65 00 ou par email à info@renan.ch

Dans les cas exceptionnels, un employé de l'administration pourra apporter son aide aux parents qui ne parviendraient pas à remplir le formulaire ad hoc. Cette aide sera apportée dans les bureaux de l'administration et sur rendez-vous préalable uniquement (032 962 65 00) ; il faudra alors compter une demi-heure à une heure sur place et un émolument vous sera facturé.

Secrétariat municipal



COMMUNE MUNICIPALE RENAN

CONVOCAION A l'assemblée communale ordinaire 30 juin 2020 / 20h00 à la halle de gymnastique

ORDRE DU JOUR

Compte tenu de la situation sanitaire actuelle – Covid-19 – l'assemblée pourra être reportée au 10 septembre 2020, même heure, même endroit.

1. Présentation et acceptation des comptes 2019
2. Discuter et approuver un crédit d'engagement de CHF 630'000.00 pour l'assainissement des rues de l'Erguël et de l'Auge-du-Bois
3. Présentation et acceptation du règlement relatif aux bons de garde de la commune de Renan
4. Présentation et acceptation de la modification du règlement d'organisation du Syndicat de communes du CRC et de PCi du Jura bernois – suppression des art. 2 alinéa 3, 15 lettre e, ainsi que 23 alinéa 4
5. Divers et imprévus

Les comptes 2019, les règlements relatifs aux points n°3 et 4 sont en dépôt public à l'administration communale, ils peuvent être consultés au secrétariat municipal pendant les heures d'ouverture, 30 jours avant l'assemblée municipale.

Au plus tard dans les 30 jours après l'assemblée, un recours en matière communale peut être formé auprès de la Préfecture du Jura bernois à Courtelary, contre un acte législatif de la commune.



SOCIÉTÉ DE TIR "LA SUZE" - RENAN
***** PROGRAMME DE TIR 2020 *****

Ce programme est valable dès le 12 juin 2020 sous réserve des indications du Conseil fédéral concernant le Covid-19

Entraînements

| | | | |
|----------|--------------|-------------------|-------------------------|
| Vendredi | 12 juin | Stand | 18h30 - 20h30 |
| Mercredi | 17 juin | Stand (Vancouver) | 18h30 - 20h30 |
| Mercredi | 24 juin | Stand (Vancouver) | 18h30 - 20h30 |
| Mercredi | 01 juillet | Stand (Vancouver) | 18h30 - 20h30 |
| Vendredi | 10 juillet | Stand | 18h30 - 20h30 |
| Mercredi | 15 juillet | Stand | 18h30 - 20h30 |
| Mercredi | 22 juillet | Stand | 18h30 - 20h30 |
| Mercredi | 29 juillet | Stand | 18h30 - 20h30 |
| Vendredi | 07 août | Stand | 18h30 - 20h30 |
| Vendredi | 14 août | Stand obligatoire | 18h30 - 20h30 |
| Mercredi | 19 août | Stand (TFC) | 18h00 - 20h00 |
| Mercredi | 26 août | Stand (TFC) | 18h00 - 20h00 |
| Vendredi | 28 août | Stand (TFC) | 18h00 - 20h00 |
| Samedi | 29 août | Stand (TFC) | 09h00-12h00-13h30-17h00 |
| Vendredi | 04 septembre | Stand | 18h00 - 20h00 |
| Mercredi | 09 septembre | Stand obligatoire | 17h30 - 19h30 |
| Mercredi | 16 septembre | Stand | 17h30 - 19h30 |

Tir en Campagne TFC

| <i>Tir préalable</i> | | | |
|-----------------------------|---------|-------|-------------------------|
| Mercredi | 19 août | Renan | 18h00 - 20h00 |
| Mercredi | 26 août | Renan | 18h00 - 20h00 |
| <i>Tir principal</i> | | | |
| Vendredi | 28 août | Renan | 18h00 - 20h30 |
| Samedi | 29 août | Renan | 09h00-12h00-13h30-17h00 |

Tirs Obligatoires

Les tirs obligatoires 2020 sont facultatifs, néanmoins les tireurs désirants conserver leurs armes doivent effectuer les exercices fédéraux

Veillez-vous présenter avec la feuille PISA, livret de service et livret de performances militaires

| <i>1ère séance</i> | | | |
|---------------------------|--------------|-------|---------------|
| Vendredi | 14 août | Stand | 18h30 - 20h30 |
| <i>2ème séance</i> | | | |
| Mercredi | 09 septembre | Stand | 17h30 - 19h30 |

Tir Clôture

| | | | |
|-----------------------|--------------|----------------------|--------------------------|
| Samedi | 26 septembre | Stand | 13h00-18h00 |
| Dimanche | 27 septembre | Stand | 10h00-18h30 pause à midi |
| Distribution : Samedi | 17 octobre | Halle de la Ferrière | 20h00 |

Tous les tirs indiqués "Stand" se déroulent au stand de Renan (parquer au côté) Site internet: www.tirlasuze.com

Le Restaurant Le Cheval Blanc est ouvert !

Et sa terrasse aussi

Carte d'été avec tartare de bœuf, dorade grillée à la provençale, etc.

Il y a toujours le menu du jour sur place ou à l'emporter.

N'hésitez pas à téléphoner pour mieux vous faire conseiller.

032 963 15 90
078 609 61 68

Notre page facebook est actualisée, n'hésitez pas à nous faire par de vos appréciations.

Le Restaurant Le Cheval Blanc vous remercie pour votre soutien durant ce confinement.



@Lechevalblanc.renan



Votre Chef de Cuisine
Matthieu Busarello



Centre de vacances de
La Cibourg
Diner « sénior »

*Prochain dîner pour les personnes du
3^{ème} âge de Renan*

• Mercredi 10 Juin 2020

Attention

*Pour le 10 Juin, veuillez vous fier aux
directives du conseil fédéral.*

*Nous espérons de tout cœur pouvoir vous
accueillir le 10 Juin mais nous n'avons à
l'heure actuelle aucune autre information.*

D'autre part,

*Notre restaurant est ouvert comme à
l'accoutumé mais, selon les directives
sanitaires imposées par le conseil fédéral.*

*En cas de question, n'hésitez pas à nous
appeler au 032 968 39 37*

*Toute l'équipe de centre de vacances de la
Cibourg, vous souhaite, la meilleure santé
possible et se réjouit de tous vous revoir*

*Le centre de vacances de La Cibourg
Fam V. Stengel et son Team*



Chères clientes, chers clients,

Ce virus nous a obligé à vivre différemment pendant quelques semaines, à changer nos habitudes aussi. Pour certain, de pousser la porte du magasin pour la première fois et de découvrir tous les produits que nous proposons, pour d'autre de réaliser que c'est quand même bien pratique d'avoir un petit magasin au village, qu'il rend bien des services. Nous espérons que vous ne l'oublierez pas maintenant que la vie redevient presque normale.

Nous souhaitons remercier infiniment le personnel de la commune qui s'est chargé de livrer toutes les personnes qui en ont fait la demande.

Il y a quand même deux nouveautés dans l'assortiment, de la crème double en vrac et de l'absinthe La Belle bleue-verte.

Au plaisir de vous accueillir.
L'équipe du magasin

Mesures de protection
dans le salon de
coiffure :



- Chaque client se désinfectera les mains en arrivant et en repartant du salon de coiffure. (Solution hydroalcoolique à votre disposition)
- Masque de protection obligatoire.
- Merci de venir seul à vos rendez-vous afin de limiter l'éventuelle propagation de microbes et de respecter l'horaire.
- Pensez à prendre un livre ou un magazine de chez vous pour vous passer le temps.
- Chaque client(e) fera preuve de bon sens et m'appellera pour déplacer leur rendez-vous en cas de symptômes Coronaviraux (toux, fièvre, malaise ou difficultés respiratoires).
- Les mesures de protection prescrites par CoiffureSuisse sont affichées au salon de coiffure.
- Suite à ces mesures d'hygiène, je me vois contrainte d'augmenter, temporairement, mes tarifs de 2.-frs.

Pour tout renseignement et rendez-vous.

Tél : 032/963.13.35

Pour terminer avec le sourire :

Ce n'est pas parce que deux chauves comptent qu'ils sont de mèches.

A bientôt.

Votre coiffeuse
Céline



Institut de Beauté - Onglerie

Institut de Beauté Florence

Informations importantes

Lundi 1 juin (Pentecôte) : Institut fermé

Les mesures de protection face au Covid-19 restent valables en juin. Je vous prierai de continuer de les respecter en arrivant à l'institut.

Vous trouverez une partie des savons de TerrAdora directement à l'institut, livraison possible à domicile.

Avec les beaux jours qui arrivent laissez vous tenter par une pose gel aux pieds pour les sublimer.

Au plaisir de vous revoir

A bientôt

Institut de Beauté Florence
Grand Rue 14
2616 Renan
078 630 18 93

Paroisse réformée
2616 Renan



Paroisse réformée de Renan



Le jour et la nuit

Avant la sortie des Hébreux d'Égypte, la plaie des Ténèbres, l'avant-dernière plaie, fut terrible, comme le verset le montre :

**« L'homme ne pouvait voir son frère
Nul ne bougea de son lieu trois jours durant;
alors que pour tous les Enfants d'Israël,
il y avait lumière en leur demeure. »**

(Exode, chapitre 10, verset 23)

La description de la plaie comporte deux dimensions :

Ils ne pouvaient pas se voir.

Ils ne purent se mouvoir, bouger.

Telle sont les Ténèbres : leur densité rend tout mouvement impossible et la vision inexistante.

À y regarder de plus près, il existe un lien étroit entre ces deux parties du verset.

Celui qui ne peut pas voir "l'autre" que la Bible considère comme "son frère" ne peut se mouvoir et ne peut évoluer. Les Égyptiens ne voyaient qu'eux-mêmes. Ils n'étaient pas du tout sensibles aux peines d'Israël. Une telle société ne peut progresser et reste figée sur place.

Moïse qui a pris l'initiative de sauver Israël est le contraire absolu de cette attitude. Dès le début de son histoire telle que la Bible la raconte, il voit autrui comme frère, bien qu'il ait grandi dans le palais de Pharaon et ait été élevé aux hautes charges de l'État : « Il sortit vers ses frères...

». Plus tard, il prend fait et cause pour des bergères madianites inconnues...

C'est pourquoi pour tous les Enfants d'Israël « il y avait lumière en leur demeure ».

**Une société où existe le souci d'autrui est une société de progrès.
Une société où "l'on ne peut voir l'autre" est immobilisée, sans espoir.**

Nous sommes encore en confinement ou dé confinement progressif. Pour tous, confinement est synonyme d'enfermement, de relative immobilisation à différents degrés et impossibilité de voir certains proches.

Pourtant, nombre de personnes ont montré et montrent que confinement ne rime pas avec immobilisation, égoïsme, inaction et absence d'attention pour autrui.

C'est bien souvent le contraire qui a été vécu, ces personnes montrant à leur manière qu'il y avait de la lumière en leur demeure : pour eux et pour les autres, comme le dit le verset.

Pourquoi ? Parce que, même sans proximité immédiate, ils ont vu, ils *voient* autrui comme leur prochain. Et agissent, de quelque manière que ce soit.

De belles choses se vivent ici et ailleurs dans la trace de la parole de Jésus : *celui qui me suit ne marchera pas dans les ténèbres.*

Cultes et activités paroissiales sont interrompues pour un temps indéterminé (à l'exception des services funèbres). Mais nous communiquons via le téléphone et autres moyens (courriel, whatsapp, site de notre Eglise, etc).

Sur le site internet de notre Eglise, vous pouvez voir ou lire des méditations diverses des collègues de la région dont votre pasteur.

Le pasteur (que vous pouvez joindre au 079 414 03 60) et les personnes engagées de notre paroisse œuvrent de différentes manières pour que ces temps troublés se déroulent sans que les flammes de la foi, de l'espérance et de l'amour ne s'éteignent.

En signe de solidarité par la pensée et la prière avec les familles endeuillées, les personnes hospitalisées et les personnels soignants, nous allumons une bougie à nos fenêtres tous les soirs à partir de 20h.

Le conseil de paroisse est à la recherche de nouveaux membres. Pour toute question et information, contacter le pasteur.

Pasteur : Serge Médebielle 032 963 11 27, 079 414 03 60 ; Présidente : Catherine Oppliger, 078 761 46 38

Site internet : www.referguel.ch

Terrains, appartements et garages à louer ou à vendre

Grand-Rue 4c – Studio 1.5 pces, 45m², cuisine agencée, cave, galetas, place de parc sous couvert, loyer Fr. 470.-+ ch. Fr. 120.-, lave et sèche linge Fr. 15.-, Total Fr. 605.-. Libre dès le 1.4.2020, tél 079 257 39 35

Rue de l'Erguel 2 – Studio, 2½ pces, 50 m², 3^{ème} étage, entièrement rénové, cuisine agencée, salle de bain avec douche, libre de suite, place de parc à disposition, 079 407 88 65

Route des Convers 4- appart. 2.5 pcs au 2^{ème} étage, loyer CHF 650.00 + CHF 130.00 de charges. Libre dès le 1er juillet 2020, tél. 032 910 92 20, gérance Berset

Grand-Rue 27 – magnifique appart 3½ pces, vue sud, très ensoleillé, env. 100 m², rez-de-chaussée, entièrement rénové, 1 salle de bain, wc séparé, balcon-terrasse, place de parc, libre de suite, 079 285 02 67

Grand-Rue 10 - 3½ pces au rez-de-chaussée, cuisine agencée, salle de bain avec baignoire, place de parc, proche des commodités. Loyer CHF 770.-, acpte charges CHF 300.-, total loyer : CHF 1'070.-, Gérance Sala et Flühmann sàrl, 032 941 41 81.

Grand-Rue 5 - 3,5 pces rénové, cuisine agencée neuve, séjour lumineux, balcon et chambre parents sud sans vis-à-vis. 1 chambre enfant, salle de bains baignoire, réduit et armoire d'entrée, 1er étage. Jardin et buanderie en commun, Loyer 750.00 + ch. 240.00. Possibilité place dans garage 80.00, 079/ 632 55 24

Passages des Chevreuils 2 – 4 pces, Cuisine agencée, balcon, place de parc à proximité, Proche de la gare et des commodités, Loyer 770.- acpte charges 250.- total : 1'020.-, Gérance Sala et Flühmann sàrl, 032 941 41 81

Rue de l'Erguel 2 – appart 4½ pces, cuisine agencée, salle de bain avec baignoire, mansardé, 3^{ème} étage, place de parc à disposition, 079 407 88 65

Grand-Rue 5 - 4,5 pces rénové, cuisine agencée, séjour lumineux, balcon et chambres sud sans vis-à-vis. 2 chambres enfants, salle de bains baignoire, réduit et armoire d'entrée, 2^{ème} étage. Buanderie et jardin en commun, Loyer 900.00+ch. 280.00, Possibilité place dans garage 80.00, 079/632 55 24

Grand-Rue 5 - 5,5 pces rénové, cuisine agencée, séjour lumineux, balcon et 3 chambres sud sans vis-à-vis. Nouvelle salle de bain douche, WC séparé. Grand réduit. 4 armoires d'entrée, 3^{ème} étage. Buanderie et jardin en commun. Loyer 1150.00+300ch. Possibilité place dans garage 80.00, 079/ 632 55 24

Garages individuels CHF 90.00, libre de suite, tél. 032 910 92 20, gérance Berset

A VENDRE à la Cibourg : Splendide demeure historique et atypique aux allures de petit château ! Plus de 375 m² de surface habitable répartis sur 3 niveaux. Parcelle verdoyante et aménagée d'env. 1'025 m², sans voisinage direct. 2 garages doubles, 4-5 places de parc extérieures. 1 chalet de jardin avec terrasse couverte d'env. 30 m². Possibilité de bénéficier de 2 à 3 entrées locatives tout en y habitant.
Renseignements : **Hypoimmo SA**, T. 032 323 48 48, info@hypoimmo.ch, www.hypoimmo.ch